

CPPT - sites d'Outremeuse et de Tournai

Réunion du 14 janvier 2009

Présents :

Madame Dirickx
Messieurs Husquet, Pirlot, Cafagna, Delvaux, Servais, Vandekerke et Mabilie.

Excusé :
Monsieur Drèse.

Non excusé : Monsieur Nelles.

1. Approbation du rapport de la précédente réunion
2. Analyse du rapport mensuel du SIPPT
3. Avis demandés par le comité
4. Politique d'achat des moyens de protection individuels
5. Explication des mesures de sécurité qui ont été prises
6. Informations sur la collaboration avec les services externes
7. Contrôles établis par les organismes de contrôle agréés
8. La phase d'exécution du plan d'action annuel et rappel du PGP
9. Divers
10. Actions à réaliser ce mois

0. Présentation des vœux pour 2009

Monsieur Husquet présente ses vœux aux membres comité pour cette nouvelle année.

1. Approbation du rapport de la dernière réunion

Le rapport est approuvé.

2. Analyse du rapport mensuel

Le rapport mensuel du SIPPT a été communiqué au CPPT.

3. Avis demandé par le comité

Néant.

4. Politique d'achat des moyens de protection individuels

Néant

5. Explication des mesures de sécurité qui ont été prises

Néant

6. Informations sur la collaboration avec les services externes

6.1. Débriefing de la visite des lieux de travail par le médecin du travail

6.1.1. Introduction

Monsieur Servais fait part au comité de sa satisfaction à propos de la visite des lieux de travail.

6.1.2. Local des femmes d'ouvrage

Monsieur Servais se dit impressionné par l'état dans lequel se trouve le nouveau local des femmes d'ouvrage. Des travaux, sans être très importants, pourraient améliorer grandement la situation.

6.1.3. Procédure « nouvelle technique »

De la visite du nouvel atelier de Madame Jadot, qui en a par ailleurs été impressionnée, il ressort que l'information à propos de la mise en place de nouvelles techniques par les collègues à l'ESA n'est pas suffisante. Monsieur Servais propose de refaire le tour de la législation afin de voir quelles sont les obligations quant à l'introduction de nouvelles techniques et de nouveaux produits sur les lieux de travail.

6.1.4. La représentation du CPPT

Le ROI signale que

Le Comité PPT désigne les délégués suivants pour répondre aux services d'inspection compétents ou au conseiller en prévention du service externe PPT lors de leurs visites de surveillance ou de contrôle dans l'entreprise (art. 12).

Représentants des employeurs:

Représentants des travailleurs:

Messieurs Servais, Cafagna et Vandekerke, suppléant Monsieur Delvaux.

Monsieur Servais déplore le petit incident qui s'est déroulé à propos de la présence de Monsieur Cafagna lors de la visite des lieux de travail.

6.1.5. L'atelier « peinture »

Monsieur Husquet qui revient sur la quantité importante de vapeurs de solvants qui semble régner dans l'air de l'atelier de peinture, se demande quelles mesures pourraient être prises pour améliorer l'ambiance de travail.

Monsieur Mabilles propose d'objectiver les concentrations de vapeurs de solvants par l'utilisation de badges. Monsieur Mabilles demande un devis au Cési pour les badges.

Monsieur Servais émet l'idée d'une extraction de l'air par le haut.

7. Contrôles établis par les organismes de contrôle agréés

Néant

8. PGP et PAA

PGP

Dangers	Evaluation des risques	Mesures de prévention	Objectifs prioritaires	Activités à effectuer et missions à accomplir	Moyens organisationnels et financiers

Ce plan doit être complété.

Proposition de PAA (à charge des directions)

	DOMAINES		ACTIONS	RESPONSABLES	PRÉAVIS
1	Sécurité	Secouristes DEA	Formation	SIPPT et EPAMU	En charge
2	Sécurité	Prévention incendie, plans d'évacuation	affichages de sécurité dans les bâtiments transformés	SIPPT, M. MABILLE et directions	En charge
3	Sécurité	Machines dangereuses,	Information, formation Réalisation des affiches qui informent les utilisateurs des dangers et de l'utilisation des EPI	SIPPT, M. MABILLE	2008
4	Ergonomie		Acquisition de nouveaux sièges en vue du remplacement de ceux qui sont hors d'usage et acquisition de repose-pieds	Directions et SIPPT	2008

			pour les collègues qui le désirent		
5	Sécurité	Prévention incendie, plans d'évacuation	affichages des plans d'évacuation à tous les niveaux de tous les bâtiments	SIPPT, M. MABILLE et directions	En charge
6	Sécurité		Réfection d'un mur qui jouxte l'entrée secondaire et qui se laisse aller	Directions	2008

Ce plan doit être complété.

9. Divers

9.1. ISELL

Monsieur Husquet demande s'il y a un feedback de Madame Correman.

Monsieur Servais se dit inquiet du comportement de certains étudiants qui roulent dangereusement sur le site et que la barrière à l'entrée s'ouvre à la main, ce qui facilite l'accès au site des étudiants.

Monsieur Pirlot informe le comité qu'il y a encore des ouvriers du chantier WUST sur le site et que les instituts abritent beaucoup d'élèves.

Monsieur Servais aimerait qu'un panneau destiné à prévenir les étudiants que le parking est réservé soit installé à l'entrée du site.

Monsieur Pirlot propose d'attendre la fin du chantier WUST avant de réagir et que les étudiants qui profite du parking appartiennent à l'ISA.

9.2. Affichage de sécurité et plans d'urgence

Il manque un pictogramme signalant la présence d'un extincteur sur le plan du bâtiment B12.

Monsieur Mabilille corrige le document et l'envoie à Monsieur Cafagna afin qu'il l'imprime sur une feuille A3.

9.3. Fiche de poste pour les stagiaires

Madame Dirickx informe le comité de l'envoi de l'exemplaire de la fiche de poste aux professeurs de l'ESA dont les étudiants doivent effectuer un stage en entreprise.

9.4. Introduction d'une nouvelle technologie

Monsieur Husquet revient sur le cas du nouvel atelier de Madame Jadot et demande des précisions quant à l'introduction d'une nouvelle technologie dans les instituts.

Monsieur Mabilille explique que le CPPT doit d'abord donner son avis avant l'introduction d'une nouvelle technologie, sur base des rapports des conseillers en prévention (sécurité et santé).

9.5. Formation (et information) des nouveaux collègues

Les nouveaux collègues doivent absolument être formés lors de leur embauche et ils doivent aussi être informés des procédures à suivre notamment lorsqu'elles concernent le BET.

Il est proposé que Monsieur Mabilille rédige un texte qui sera transmis à Madame Helinski qui le distribuera lors de l'arrivée de nouveaux collègues soumis aux risques.

9.6. Atelier de peinture et étudiant dangereux

Monsieur Servais s'inquiète à propos d'un étudiant qui brûles certaines substances dans l'atelier de peinture. Monsieur Pirlot signale au comité qu'il connaît cet étudiant qui a pour habitude de faire certaines expériences et d'agresser sa toile, avec des solvant par exemple. Monsieur Pirlot lui a signifié d'aller faire ces expériences dans un endroit ad hoc à l'extérieur.

9.7. Analyse des vapeurs de solvants dans l'atelier peinture

Monsieur Mabilles explique au comité qu'il a reçu un devis à propos de l'analyse des concentrations de vapeurs de solvants dans l'atelier de peinture. Monsieur Mabilles a demandé qu'un nouveau devis soit réalisé par le Cési en tenant compte, cette fois, de la formation du conseiller en prévention.

9.8. Rapport de la visite des bâtiments

Messieurs Servais et Husquet demandent si le rapport du Cési à propos de la visite des bâtiments est arrivé. Monsieur Mabilles informe les collègues que le Docteur Verhaeren le termine.

9.9. Personne de confiance

Monsieur Servais demande des précisions propos de la personne de confiance. Monsieur Mabilles rappelle que c'est Madame Roosen (ISA) qui est la personne de confiance pour tout le site. Monsieur Pirlot propose que Madame Heuse soit la personne de confiance pour l'ESA en ce qui concerne le harcèlement sexuel alors que Madame Roosen serait toujours personne de confiance à propos du harcèlement moral.

9.10. Boîtes de secours

9.

La prochaine réunion est prévue le mercredi 11 février 2009 à 8 heures 30.

Georges Mabilles

Conseiller en prévention niv 1